

## Débat : Karerwa Ndenzako, Pancrace Cimpaye et Filip Reyntjens sur DW

Deutsche Welle, 16.02.2018 Burundi : en pleine crise politique, le référendum est-il opportun ? Du 8 au 17 février 2018, les Burundais en âge de voter sont invités à s'inscrire sur les listes électorales, en vue du référendum constitutionnel, de mai 2018. Ce projet de référendum est, bien évidemment, contesté par l'opposition, la société civile, surtout celle en exil depuis 2015.

Cette inscription sur les listes électorales concerne également les Burundais qui deviendront majeurs en 2020 pour les élections générales prévues cette année-là, selon la Commission. Dans ce cadre, la Ceni, la Commission électorale nationale indépendante, a mobilisé 11.583 agents recenseurs pour enregistrer les quelque 4,5 millions d'électeurs attendus, contre 3,5 millions inscrits par la Ceni pour les élections de 2015. C'est à la fin du mois d'octobre que le gouvernement a adopté un projet de révision de la Constitution, soumis à référendum, qui permettrait au président Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux mandats de sept ans. Toute l'opposition burundaise est vent debout contre une révision constitutionnelle qui "va signer la mort" de l'Accord de paix signé en 2000. Ce référendum est-il opportun ? L'opposition et la société civile, ont-elle raison de militer pour son boycott ? A travers cette révision de la constitution envisagée, les bases des accords d'Arusha, signés en 2000 en Tanzanie et qui ont permis de mettre un terme à la guerre civile (1993-2006) avec à la clé, plus de 300.000 morts. Les bases des accords d'Arusha seront-elles sapées ? Pour en parler, nous recevons sous l'Arbre à Palabres, trois invités : - Jean-Claude Karerwa Ndenzako, le porte-parole du Président burundais - Le porte-parole du CNARED, la principale plate-forme de l'opposition burundaise, Pancrace Cimpaye Et le constitutionnaliste Filip Reyntjens, professeur de droit et de sciences politiques à l'université d'Anvers, en Belgique. Ecouter le débat sur Deutsche Welle

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});